

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

21^{ème} année - N° 3748 - Mardi 03 Novembre 2020 - Prix : 200 Fc

POLITIQUE

Boléro sous l'œil des gendarmes

Hamada Madi bolero



SANTÉ PUBLIQUE

Redoubler d'efforts pour la vaccination des enfants

Le ministère de la santé et ses partenaires ont organisé un atelier pour poursuivre un dialogue multipartite adapté au contexte national. L'objectif est de voir comment renforcer le système de santé et faire le point sur le programme vaccination.

Le ministère de la santé avec ses partenaires a tenu un atelier mardi 27 octobre dernier pour l'ouverture du dialogue multipartite de 2020 adapté au contexte national. Durant trois jours, il devait procéder à une revue de l'état d'avancement de la mise en œuvre des performances des subventions allouées au titre du soutien aux vaccins et de leur contribution à l'amélioration des services de santé et de vaccination pour l'année 2019. Il a également jeté un œil sur l'impact de la pandémie de Covid-19 sur la vaccination. Ce qui devrait permettre également au pays d'améliorer la couverture et l'équité, l'offre de services de qualité et la demande, l'implication de la communauté dans les activités de vaccination,

qui sont parmi les actions prioritaires financées par la subvention pour l'amélioration des performances de couverture vaccinale, et d'amélioration de l'équité à l'échelle de tous les districts.

Le secrétaire général de la santé, Jean Youssouf a montré que le Programme élargi de vaccination (PEV) est l'un des axes d'intervention stratégiques de réduction des maladies des enfants. Pour l'atteinte de ces objectifs du Plan pluriannuel complet (PPAc), il bénéficie de l'appui technique et financier de ses partenaires. « Les résultats du PEV nous montrent une légère amélioration de la couverture vaccinale en 2019 mais avec des disparités fortes entre les îles. Au vu des efforts consentis par les bailleurs et le ministère de la santé, les résultats ne sont pas encore à la hauteur des objectifs fixés du PPAc, compte tenu de la crise sanitaire qui a impacté le travail à cause de la désinformation », précise-t-il.

De son côté, l'Unicef aux Comores a montré que cette pandémie continue d'avoir un effet indé-



Le secrétaire général du ministère de la santé et la représentante de l'Unicef.

niable sur la continuité des soins aux communautés, aux femmes et surtout aux enfants en Union des Comores et notamment sur la vaccination malgré la réponse volontaire du gouvernement et du programme élargi de vaccination. « Nombreux sont les enfants qui n'ont pas reçu de dose en raison notamment de la

baisse de fréquentation des services de santé par peur du virus, des rumeurs défavorables à la vaccination », souligne Dr Marie-Rene Fabry.

Cette session devait aussi évaluer les performances programmatiques et financières des programmes de renforcement des systèmes

de santé et discuter les aspects clés qui requièrent une attention particulière, notamment la gestion des vaccins et la campagne pour une bonne approche des priorités de 2021.

Andjouza Abouheir

AFFAIRE DE MBAMBANI :

Le présumé coupable est placé en mandat de dépôt

Le présumé pédophile de Mbambani, à l'origine de l'expulsion de la famille de la victime, est interpellé et placé en mandat de dépôt à la maison d'arrêt de Moroni depuis le 29 octobre. Une information judiciaire est ouverte.

Accusé d'avoir violé un jeune garçon de 12 ans, le présumé coupable est placé en

détention provisoire le 29 octobre dernier, plusieurs semaines après la révélation de cette affaire qui a ébranlé le pays entier tant par son caractère sordide et la réaction du village de Mbambani qui s'en est pris à la famille de la victime plutôt qu'au présumé coupable.

Selon le procureur général qui a eu à recevoir une délégation du village où se sont déroulés les faits,

cette interpellation n'est en aucun cas motivée par la pression sociale mais « seulement et uniquement » par l'article 144 du code de procédure pénale. Celui-ci stipule que « lorsque la détention provisoire de l'inculpé est l'unique moyen de conserver les preuves ou les indices matériels ou d'empêcher soit une pression sur les témoins soit une concertation frauduleuse entre l'inculpé et complices..., cette détention est nécessaire pour préserver l'ordre public du trouble causé par l'infraction ou pour protéger l'inculpé, pour mettre fin à l'infraction ou prévenir son renouvellement ou pour garantir le maintien de l'inculpé à la disposition de la justice ».

Pour rappel, c'était le 10 octobre que l'avocat de la victime, Me Djamel El-dine Bacar a dénoncé cette histoire sur les réseaux sociaux. Ce qui a lui a valu les anathèmes des villageois qui l'ont menacé, lui et le père de la victime, de poursuites judiciaires pour « diffamation » et « atteinte à l'image » de leur village. Si la plainte n'a jamais été déposée, l'avocat n'a pas échappé à un appel à la justice divine.

Notons que la notabilité de la région de Hambou a décidé de bannir le village de Mbambani. Un boomerang puisque ladite localité avait expulsée la famille de la victime pour avoir dénoncé l'acte de

pédophilie dont a été victime leur fils de 12 ans, en portant plainte. Une initiative perçue comme un « déshonneur » par Mbambani. « Nous ne pouvions pas nous taire surtout qu'il s'agit nous d'un viol sur un enfant. Nous nous joignons aux associations de la lutte contre les violences. Désormais, ils (les habitants de Mbambani, Ndlr) n'ont pas le droit d'assister à nos festivités traditionnelles » jusqu'à nouvel ordre, explique un des décideurs de l'anathème le notable Chayhane Said Hassane, joint au téléphone par La Gazette des Comores.

Andjouza Abouheir



Maison d'arrêt de Moroni

Prières aux heures officielles Du 01 au 05 Novembre 2020

Lever du soleil:

05h 34mn

Coucher du soleil:

18h 07mn

Fadjr : 04h 23mn

Dhouhr : 11h 55mn

Ansr : 15h 22mn

Maghrib : 18h 10mn

Incha : 19h 24mn



COMMUNIQUE

La SONELEC informe que suite aux interventions de ses équipes techniques, depuis 24 h déjà, une amélioration progressive est observée dans presque toutes les régions de l'Île comme prévu.

La SONELEC rassure à ses clients, de ne ménager aucun effort pour le rétablissement effectif de sa production et pour revenir dans son programme de distribution antérieur.

POLITIQUE

Boléro sous l'œil des gendarmes

L'ancien secrétaire général de la Commission de l'océan indien intéresse les gendarmes. Vendredi dernier, les hommes en treillis s'étaient rendus à son hôtel à Mohéli pour se renseigner sur les moindres faits et gestes de celui qui a failli se faire arrêter en aout 2018 alors qu'il était en exercice à la COI.

Décidément les soucis entre l'ancien secrétaire général de la COI et le gouvernement Azali ont encore des beaux jours devant eux. Alors qu'il était de passage à Mohéli vendredi dernier, Hamada Madi Boléro avait logé,

avec son épouse, à l'hôtel Vanilla Lodge à Nioumachi. Cet établissement hôtelier de standing appartient à un ami personnel de Boléro, en l'occurrence l'ancien secrétaire général du gouvernement Ikililou (Boléro était directeur de cabinet du même président, Ndlr).

Selon les informations que nous avons obtenues d'un employé bien renseigné dudit hôtel, la gendarmerie demandait à savoir si l'ancien premier collaborateur d'Azali I a eu des rencontres avec des groupes quelconques. Jusque-là, rien d'anormal pour un État dont les services de renseignements sont dignes de ce nom. Seulement, ce n'est pas

la première fois que celui que nous avons contacté au téléphone mais qui « ne souhaite pas faire un commentaire » sur cet événement, a maille à partir avec ce régime.

Le 17 aout dernier, celui qui a terminé son mandat à la tête de la COI un mois plus tôt a été mandaté par l'organisation régionale pour remettre un lot de matériel contre la Covid-19 aux autorités comoriennes. Celle-ci avaient bel et bien reçu une note verbale du nouveau successeur de Boléro à cet effet. Mais une fois arrivé à l'aéroport, celui qui était à l'origine de l'achat de ces médicaments par l'AFD, a été tout bonnement ramené du pied de son

avion, dans une voiture jusque chez lui sans même ses bagages alors qu'une forte délégation du ministère des affaires étrangères et de l'ambassade de France l'attendaient dans une salle de l'aéroport.

Certains observateurs estiment que les collaborateurs d'Azali, au premier rang desquels le directeur de cabinet chargé de la défense, craignent que ce politique aguerri leur fasse de l'ombre, alors que le remaniement du gouvernement était imminent et il était justement présenté aux Affaires étrangères pour succéder au démissionnaire Souef.

En 2018, plus exactement au mois d'aout, alors qu'il est encore

en exercice à la COI, Hamada Madi a failli se faire arrêter à Mohéli par le regretté Anrifi pour « terrorisme ». Un motif pour le moins cocasse quand on sait les ardeurs et l'excès de zèle qui caractérisaient l'ancien commandant de l'AND au niveau de l'île de Djumbé Fatima. Selon nos informations, il eut fallu l'entremise du chef de la diplomatie d'alors, Mohamed El-amine Souef, pour éviter un incident diplomatique qui allait éclabousser la classe politique du pays.

Andjouza Abouheir

POLITIQUE

L'ancien député Baco Saandi arrêté pour réunion politique non autorisée

Le mouvement de 17 février a tenu samedi dernier à Hoani (Mohéli), une réunion portant sur la célébration de la « Journée Maoré » du 12 novembre, mais surtout la fameuse date butoir du 23 novembre à laquelle, pour les organisateurs, devait être convoqué le collège électoral en vue des élections présidentielles de 2021. Baco Saandi qui abritait cette réunion à son domicile n'a pas tardé à être interpellé par la gendarmerie.

Décidément à l'approche de 2021, il n'est pas souhaitable pour les personnalités politiques de l'opposition de se réunir, même dans un lieu privé. Après les arrestations opérées ces derniers jours à Djando, Djoiézi et Fomboni dans le cadre de l'affaire du collectif des femmes en campagne de sensibilisation contre la SONEDE et la SONELEC, c'est au tour de l'ancien député à l'Assemblée nationale et ex-conseiller de l'Île de Mwali, M. Ahmed Saandi alias Baco Saandi,

d'être interpellé par la gendarmerie à son domicile de Hoani samedi 31 octobre vers 18h 00. C'est son domicile qui a abrité une réunion dite de sensibilisation de la population de la région de Moimbassa (Hoani-Domoni-Mbatsé-Ntakoudja) « aux enjeux politico-sociaux à venir et aux dates mémorables ou cruciales que toute la nation comorienne doit honorer, en l'occurrence » précisera un fervent opposant du régime en place.

Il s'agit du 12 novembre, journée nationale Maoré, mais en réalité

c'est le 23 novembre. Une date qui correspond, pour les forces d'opposition regroupées au sein du M17 (Mouvement du 17 février), à la convocation du collège électoral au scrutin présidentiel de 2021 qui marquerait, selon eux, la passation de pouvoir à un natif d'Anjouan pour la présidence de l'Union des Comores pour le prochain quinquennat. « Et cela conformément au calendrier électoral défini par l'Accord cadre de Fomboni du 17 février 2001 », martèle ce farouche opposant qui préfère garder l'anony-

mat.

Il convient de souligner que la tenue même de cette réunion chez Baco Saandi devrait être empêchée mais Larif Oukacha, l'ancien Ministre et consorts se sont défendus en justifiant qu'ils sont réunis dans un lieu privé où aucune autorisation n'est exigée. C'est finalement Baco Saandi qui va devoir s'expliquer devant le tribunal, précise-t-on.

Riwad

SOCIÉTÉ

Autour de la prise de parole de la femme musulmane comorienne en public

Pour le docteur en lettre arabe Tohir Ibrohim M'moissi, l'« unique » rôle de la femme consiste à « prendre soin de son foyer et de sa famille », tandis que le ministre des affaires islamiques, qui soutient énergiquement l'émancipation de la femme, affirme qu'« aucun texte du coran ni hadith n'est contre la prise de parole de la femme musulmane dans la société ».

Le chef de l'État Azali Assoumani casse les codes. C'est un fait. On l'a vu en 2018 lorsqu'il a invité l'ambassadrice de France à la grande mosquée de Mitsoudjé un jour de l'Eid. Les critiques les plus véhémentes ne l'auront pas atteint puisque l'année suivante, en 2019, pour le grand malheur des conservateurs, il a fait venir au mawlid national (cérémonie officielle de la commémoration de la naissance du prophète de l'Islam, Ndlr) la gouverneure de Ngazidja et

la ministre de la santé.

Comme si cela ne suffisait pas, pour le mawlid de cette année les femmes ont pris carrément la parole. L'une, une anonyme, a récité quelques versets du Coran en guise d'ouverture de ladite cérémonie, tandis que l'autre, la gouverneure de Ngazidja Sitti Farouata, s'est vue confier le mot de remerciement. Sans doute cet « événement » a-t-il

retenu l'attention de l'opinion dans un pays où la femme est souvent reléguée aux strapontins pour ne se contenter que des youyous en faveur des hommes.

« L'homme est le maître de la femme, ses prédispositions naturelles, sa position dans la vie. Son unique rôle est de prendre soin de son foyer et sa famille. La femme doit être soumise à son homme en

portant le voile islamique. Il n'est pas question de prendre la parole dans des places publiques, c'est une insulte pour notre religion et notre culture », estime Tohir Ibrohim M'moissi, docteur en lettres arabes et imam à la grande mosquée de Mitsoudjé, le chef-lieu de la région de Hambou.

Également interrogé par La Gazette des Comores, le ministre des affaires islamiques Mohamed Housseini fait entendre un tout autre son de cloche. En effet, selon lui, « l'islam a honoré et valorisé la femme, et lui a accordé une place de choix dans la société islamique. Il serait hasardeux de juger le statut de la femme en islam en se basant sur la mauvaise application de chari'a islamique sur la situation actuelle de la femme dans nombre de sociétés

islamiques ou dans la culture comorienne », explique le ministre, avant de poursuivre :

« Un tel jugement doit avoir un point de départ les enseignements de l'islam, lesquels ont élevé la femme à un statut qu'aucune autre religion ou loi positive ne lui ont attribué durant toute l'histoire de l'humanité. La femme musulmane a le droit de participer dans toutes les activités de la société, elle a également le droit d'exercer toutes les professions dont elle est capable, la femme a le droit d'accéder aux différentes fonctions administratives. Aucun texte du Coran ou hadith n'est contre la prise de parole de la femme musulmane dans la société ». N'en déplaise, le libéralisme des mœurs doit progresser !

Raanti Aboubacar



Les deux femmes ayant pris la parole au mawlid.

SOCIÉTÉ

L'ASGEH porte un regard attentif aux enfants handicapés

Une Association Solidaire pour la promotion du Genre et la protection des Enfants vivant de Handicap (ASGEH) a vu le jour mardi 27 octobre dernier. Elle s'engage à faire des campagnes de sensibilisation pour changer le regard de la société sur les personnes vivant avec un handicap ou en situation de précarité.

La cérémonie de mise en place de la nouvelle association ASGEH, a eu lieu mardi dernier à Moroni. L'événement a vu la participation de plusieurs membres d'associations qui luttent pour la protection des enfants mais aussi des membres du gouvernement. L'association s'engage à faire des campagnes de sensibilisation pour changer le regard de la société sur les personnes vivant avec un handicap ou en situation de précarité mais également sensibiliser les acteurs principaux dont le ministère de l'éducation en passant par les enseignants. « Un enfant pareil ne doit pas être écarté ou vu comme une barrière. Nous allons militer pour qu'il y ait autant d'écoles qui puissent accepter d'inscrire des enfants handicapés », avance Taki Sitti

Fania, la présidente de l'association.

Sur une enquête de terrain, il est montré qu'un enfant qui a une faiblesse mentale ou corporel est très souvent limité dans sa vie quotidienne surtout l'accès à leur scolarisation. « Un adolescent démuné a deux fois moins de chance d'être scolarisé dans une école primaire qu'un autre enfant. A cause de la méfiance et d'un désintérêt dans certains contextes, les structures et les compétences adaptées au handicap manquent cruellement », montre-t-elle avec émotion.

Présente dans la cérémonie, la gouverneure de l'île de Ngazidja dit soutenir cette noble cause comme lorsqu'elle l'a fait quand elle était commissaire au genre. « Un tel projet va permettre aux parents d'enfants concernés de sortir de leur isolement et rendre possible une socialisation nécessaire de l'enfant », lance-t-elle, avant d'ajouter que « pour ma part, je serais de votre côté sur cette démarche et vous soutiendrai dans tous les domaines. Le respect de l'intégrité physique, de l'intimité, de l'accès à l'éducation et à la santé fait partie intégrante de ces enfants vivant une telle situation. C'est pourquoi je m'engage à cette



Association pour la protection des enfants handicapés.

démarche pour que chaque enfant ait ses droits ».

De son côté, le représentant de Nation-Unies a salué cette initiative et va apporter sa contribution à la cause de ces enfants qui souffrent de handicap. « Comme vous le savez, l'UNEPA mais aussi le Système des nations unies dans son ensemble, accorde une grande importance aux

questions de genre. Au rôle des femmes dans les processus de développement de notre pays et à la participation effective des femmes à toutes les questions liées au bien-être de l'humanité. La société civile, le secteur privé et d'autres partenaires peuvent constituer un levier important pour l'engagement et la promotion, de l'équité et de la l'égalité

entre les sexes. Surtout pour ceux qui ont beaucoup plus besoin, les femmes et les enfants démuné », indique Said Ibrahim Boina. Il a renouvelé à l'association leur engagement et leur disponibilité à les accompagner dans cette noble cause.

Nassuf Ben Amad

MISE À LA RETRAITE D'UNE CENTAINE D'OFFICIERS DE L'AND

Le chargé de la défense s'explique

Le directeur de cabinet du chef de l'Etat Youssoufa Mohamed Ali tient à donner des explications suite au décret mettant à la retraite plus de cent officiers de l'AND. Pour lui, c'est tout à fait normal de partir en retraite après 30 ans

de service.

Un décret du président de la République a mis à la retraite une centaine de cadres de l'Armée nationale de développement (AND). Il a ainsi radié

des officiers supérieurs et des officiers subalternes des cadres de l'armée pour limite d'âge. Dans une conférence de presse tenue jeudi dernier, le directeur de cabinet du Chef de l'Etat chargé de la défense a expliqué que le décret a été pris selon les procédures d'usage. « Cette initiative répond à un plan de carrière engagé au sein de l'AND et c'est tout à fait normal, avance Youssoufa Mohamed Ali. Chaque

année, l'armée recrute un nombre important de militaires après le départ à la retraite de certains d'entre eux après plus de 30 ans de bons et loyaux services ».

Selon le chargé de la défense, le départ à la retraite est une étape normale pour tout agent, cadre et employé après des années de service. « Cette mesure a été prise en concertation avec les concernés. Ils ont servi et nous leur devons toute

notre reconnaissance », souligne-t-il. Ce dernier annonce que le gouvernement envisage d'organiser une cérémonie solennelle pour leur rendre hommage. « Il s'agit d'officiers de réserve et on va les honorer », recadre-t-il en appelant au calme surtout dans les réseaux sociaux, pour couper court à la polémique qu'a suscité ce décret présidentiel.


Ibnou M. Abdou




La Gazette des Comores
l'information libre à votre portée

Quartier Badjanani BP 2216 Moroni Comores
Tél:(269) 773 91 21 ou 333 26 76

E-mail: la_gazette@comorestelecom.km



AVIS DE RECRUTEMENT



LePNUD Comores recrute **un(e) Associé(e) Exécutif(ve) à la Représentante Résidente –GS6**

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance des termes de référence, et de **postuler en ligne** à partir des liens ci-dessous :

*** Republication du Poste d'Associé (e) Exécutif(ve) à la Représentante Résidente**

*https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningId=33460&hrs_jo_pst_seq=1&hrs_site_id=2

Date de début de Publication : **02 novembre 2020**
Date limite dépôt des candidatures : **09 novembre 2020**

Remarques :

- Les candidatures féminines sont fortement encouragées et à compétences égales, les candidatures féminines sont privilégiées.
- Seuls les candidat(e)s retenu(e)s pour des entretiens seront contactés.

FÉDÉRATION COMORIENNE D'ATHLÉTISME :

Élu président, Mdere succède à Hilmy, qui devient secrétaire

Le samedi 31 octobre dernier à Moroni, la Fédération comorienne d'athlétisme a procédé au renouvellement de son bureau. L'assemblée générale électorale avait regroupé 32 clubs, dont Moili (5), Ndzouani (11) et Ngazidja (13). Mais, Bambins Club et Club Omnisports, affiliés récemment, étaient exclus de la liste d'électeurs. Cinq postes étaient à pourvoir. « Tout s'est passé dans un climat ouvert de courtoisie et de saine ambition », conclut l'huissier chargé des scrutins, maître Halim.

La séance électorale du week-end dernier, tenue à Moroni, par la Fédération comorienne d'athlétisme a réservé de grosses surprises. Le baobab de la discipline, Hilmy Aboud Saïd a cédé gracieusement la présidence à d'autres

prétendants aussi ambitieux. Mais, il reste toujours dans le bateau de la course. « La Fca est une famille solide et solidaire. Hilmy abandonne la présidence. Les textes en vigueur l'autorisent à briguer un autre poste. Il a les critères convenus. L'enquête de moralité effectuée prouve tout », déclare Kaed Ali Ibrahim, entraîneur de la sélection de Ngazidja.

Le président sortant a présenté trois bilans : moral, technique et financier. Les points cruciaux à retenir sont, entre autres, l'homologation prochaine des pistes du complexe omnisports de Maluzini par des experts internationaux, la perspective de revoir les Comores briller dans cinq compétitions internationales, l'adhésion des Comores à la Fédération Arabe d'Athlétisme et au World Masters Athletics, institution internationale des vétérans.



Le nouveau bureau de la fédération d'athlétisme

Les bilans ont été approuvés par une vive acclamation. « Pour les finances, mon équipe laisse plus de 2 millions dans la caisse », révèle avec sourire le futur secrétaire général, Aboud.

Par la suite, la commission électrode dirigée par l'huissier de justice Maître Halim Youssouf, a procédé aux scrutins du bureau exécutif. Les 30 clubs assidus ont exprimé pleinement leurs voix.

Bambins Club de Moroni et Mbeni Club Omnisports, admis fraîchement n'ont pas été autorisés à voter. Les urnes ont donné la conclusion comparable à un secret de Polichinelle. Seul le poste de président était convoité par deux candidats. Les autres étaient des candidats uniques : rejet d'un dossier pour inconsistance pour le secrétariat, et au dernier moment, désistement pour la trésorerie.

Bm Gondet

Président :

Ahmed Athoumani Mdere

Secrétaire général :

Hilmy Aboùd Saïd

Trésorier général :

Mahamoud Saïd

Membres :

Ahmed Abdou, Nadhufa Hamadi

FÉDÉRATION COMORIENNE DE BASKET-BALL :

Amisco décroche son 16e titre de Ngazidja et ambitionne une 8e gloire nationale

Préoccupation sanitaire oblige, les phases régionales du championnat des Comores, saison 2020 ont été organisées sous forme de tournoi : éliminatoire directe, demi-finales et finale. Le week-end à Moroni, sous les terribles assauts du duel colossal, technique et complémentaire d'Amisco, Bcm s'est incliné (67-43). Les vainqueurs se réjouissent d'une 16e gloire régionale, et ambitionnent un 8e titre des Comores face à Ushindzi club d'Ouani, et aux Amis de basket, représentant de Moili, où sera logée la phase nationale.

Considérant la propagation menaçante du coronavirus, le comité scientifique de la coordination nationale de lutte contre le coronavirus et la Fédération comorienne de basket-ball s'étaient convenus d'écourter les phases régionales du championnat des Comores et de les

restructurer par rapport à la pandémie, qui provoque une véritable hécatombe dans le monde. Les 10 équipes masculines engagées à la compétition de l'île s'étaient confrontées en éliminatoire directe. Après un goal average des vainqueurs, Papillon bleu (5e) a été remercié. « Nous sommes conscients que c'est un championnat monté de toutes pièces pour désigner le leader régional. On n'avait pas le choix. La santé des acteurs est primordiale », paraît regretter le coordinateur du championnat de Ngazidja, Mcs Mahamoud Djoumoi.

Les quatre prétendants retenus s'étaient mesurés en demi-finales croisées : Atomic (1er) # Bcm (4e) et, Amisco (2e) # Djabal (3e). Déséquilibrés, Atomic et Djabal confient leur tenue à un pressing, en perspective de la saison prochaine. La finale a été animée au stade de Moroni, le week-end. Les terribles assauts des deux pivots colossaux d'Amisco n'ont laissé

aucune chance à Bcm de raviver longtemps ses espoirs. Abdoul Anzize et Abdallah Darousse ont une stature imposante. Dotés d'une détente impressionnante, ils restent imparables et menaçants aux rebonds. A la finale, à partir du 3e quart temps, les carottes étaient déjà cuites. Les joueurs d'Amitié sportive des Comores (Amisco) ont resserré un irrésistible étai tactique. Moins endurant faute des séances d'entraînement suivi et suffisant, Basket club de Mitsoudje (Bcm) s'affaisse (67-43). Amisco fête son 16e titre régional, et rêve une 8e gloire nationale.

Plus tard, les champions régionaux, pour Ndzouani, garçons et filles d'Ouani, dont Ushindzi club, et Faigaf Sport, et (pour Ngazidja, Amisco masculin, et Bcm chez les dames. Enfin, Moili, l'île organisatrice de la phase nationale, sera représenté par les Amis de basket, filles et garçons. Ces ambassadeurs se débattront

pour la gloire nationale. Pour rappel, dans l'île de Djumbe Fatima, la discipline est quasiment naissante. Elle est encore au

stade embryonnaire. A chaque compétition nationale inter-club, elle est toujours représentée par deux sélections, femini-

ne et masculine, baptisées les Amis de Basket.

Bm Gondet



Amisco leader de Ngazidja.

FÉDÉRATION DE FOOTBALL DES COMORES

الإتحاد القمري لكرة القدم

R.P 798 - Tel : 763 26 66 Fax : 773 85 26 / 773 32 36 E-mail : ggn@fedcomfoot.com www.fedcomfoot.com

SECRETARIAT GÉNÉRAL

IN/ N° 2020-094 /FFC/SG

Note circulaire
Relative à l'élection
du Président et des membres du bureau exécutif
des ligues de Ndzouani, Mwali et Ngazidja

La Fédération de Football des Comores porte à la connaissance des potentiels candidats à l'élection susmentionnée que les dossiers de candidature à ladite élection sont à retirer à partir du 03 novembre à 10h30 auprès des Secrétariats Généraux des ligues insulaires (Ndzouani, Mwali et Ngazidja) et devront être remis auprès de ces mêmes instances au plus tard le 16 novembre à midi (12h00), date et heures limites de rigueur.

La Fédération de Football des Comores vous remercie de votre aimable attention.

Fait à Moroni, le 02 novembre 2020
Le Secrétaire Général
ALIFENI Djamaledine

cc:
Les Ligues
Ministère de la Jeunesse et des Sports
Archives

CINÉMA

« Carton Rouge » en avant-première à l'IFDA

Film documentaire qui relate l'histoire de trois basketteuses qui peinent à pratiquer leur sport, « Carton Rouge » de Mohamed Said Ouma est sélectionné au plus grand festival du film documentaire du monde. Une fierté pour le cinéaste Franco-comorien qui, à travers ce tournage, raconte les hauts et les bas dans le sport comorien.

Le film documentaire « Carton Rouge » de Mohamed Said Ouma est sélectionné en l'avant-première du festival international du film-documentaire d'Amsterdam (IFDA). Une première pour le secteur dans la région Océan Indien. Et pour le réalisateur franco-comorien, cette sélection ne peut-être que « une fierté ». « C'est une reconnaissance d'un long travail et d'un long chemin. J'ai commencé ce projet en 2015 et aujourd'hui cela devient un film, c'est concret, c'est là. [...], c'est aussi la reconnaissance de toute l'équipe du tournage », avance le cinéaste. Son plus grand bonheur, c'est d'avoir réussi à réaliser ce projet « avec des talents des îles de l'Océan Indien. « Le directeur

de la photo est mauricien, le monteur du film est malgache, mon assistante de réalisation est de La Réunion », lance-t-il pour évoquer la mixture indianocéanique.

Pour Ouma, « Carton Rouge » est un film documentaire qui peut voyager dans le monde entier et aussi faire parler des Comores et des compétences de la zone. « Je voulais réussir ce pari et je pense y arriver », estime-t-il. En attendant la projection en avant-première prévue pour le 22 novembre prochain, Mohamed Said Ouma et son équipe sont dans l'embarras. Ils peinent à trouver un financement pour finir le boulot. Une situation qui a incité au lancement d'une cagnotte sur le site kisskissbankbank.com et qui depuis son lancement à ce jour, n'est qu'à 34%.

Avec ce film Mohamed Said Ouma n'avait qu'une volonté : celle de « faire un film qui à la fois parle de sport, fasse un portrait des gens qui vivent dans ce pays et surtout de ceux malgré toutes les difficultés de ce pays, parce qu'il y en a beaucoup et on en montre dans ce film, continuent de pratiquer leur sport et de croire que le pays peut s'en sortir ». Avec « Carton Rouge », le franco-

comorien cherche, d'une façon lucide comme il le dit, à rendre hommage à ceux qui ont contribué dans le sport comorien. C'est de ce fait que le personnage de Foundi Karnet est au cœur des scènes. « C'était très important de faire un portrait de ce que moi je ressens du pays, de ces problématiques, de ces formes de résilience qui se sont installés et qui n'ont pas besoin de grands discours politiques. C'est pour ça aussi que c'était intéressant pour moi de parler de basket et de parler de basketteuses parce que le sport y'en n'a pas que le football au pays et vu l'état des infrastructures, vu l'état des sportifs, de ce qu'on donne à la jeunesse pour faire du sport. Il fallait leur parler de tous ces gens qui aiment et pratiquent le sport au pays dans des conditions de précarité », démontre-t-il.

Après le festival, Ouma désirerait pouvoir venir au pays montrer le film aux protagonistes, ceux qui l'ont aidé, et puis engager des débats autour de ce que ce film peut apporter. « C'est du cinéma, c'est mon point de vue, c'est une vision qui m'est personnelle de ce pays, c'est une vision qui est la mienne et qui pour moi montre un pays qui est



Said Mohamed Oumma au côté de Foundi Karnet.

en fuite perpétuelle mais où certaines personnes restent debout », explique-t-il avant de regretter qu'envers une personne comme Foundi Karnet, « le pays n'ait aucune reconnaissance ». « C'est un homme qui a tout fait pour le sport comorien comme il le dit dans le film. Aujourd'hui, dans un autre pays qui fonctionne normalement, cet homme-là aurait eu un tas de médailles, serait dans une villa mais allez-y voir, il vit dans une cabane à l'approche d'Icôni. Ça serait symbolique que ce pays donne quelque

chose à ceux qui l'aiment », estime-t-il.

Pour rendre le film dans les temps, l'équipe est dans une course contre la montre et cela doit se faire malgré tout car « il y a une super tremplin pour le festival mais aussi c'est une porte ouverte pour tous les autres réalisateurs comoriens qu'ils soient au pays ou dans la diaspora ». L'IFDA aura lieu du 18 novembre au 29 novembre, la projection de « Carton Rouge » est programmée pour le 22 novembre.

A.O Yazid

RÉSEAU D'ESCROQUERIE DÉMANTELÉ

Les agents du réseau Qnet relâchés, exceptés les cerveaux

Ils étaient un peu plus de 200 personnes entre les mains de la police. Toutes sont relâchées dimanche, exceptés les huit cerveaux dudit réseau qui devaient être déférés au parquet hier lundi.

8 agents considérés comme les cerveaux de Qnet, ce réseau d'« escroquerie » qui vient

d'être démantelé par la police, se trouvent encore entre les mains de la police alors que les autres, (ils

étaient 224 au total, Ndlr), sont relâchées depuis dimanche. Parmi ces huit responsables, deux femmes. Ils sont accusés d'« escroquerie » et de « blanchiment d'argent ».

Ces arrestations sont le fruit d'une enquête menée par la Banque centrale, après des soupçons sur des

transferts d'importantes sommes d'argent à l'étranger. En effet, ce réseau d'escroquerie se fait passer pour une entreprise de vente multi-niveau. Elle s'est fait enregistrer au pays depuis quelques temps et fait beaucoup de victimes. D'après un officier de la police nationale, les

membres ordinaires ont été autorisés de regagner leurs foyers depuis dimanche après un joli coup de filet trois jours plus tôt (lire notre édition du lundi 02 novembre).

Andjouza Abouheir

Déclaration des Oulémas comoriens sur les caricatures offensantes envers le Prophète Mohammad Paix et Salut soient sur lui

Louange à Allah, l'Unique, et Paix et Bénédiction soient sur le Prophète Mohammad, Paix et Salut soient sur lui, sceau des prophètes envoyés par Allah transmettant les messages d'Allah, pour faire sortir les gens des ténèbres à la lumière, de l'égarement au bon chemin, et sur ceux qui suivent leur chemin jusqu'au jour du jugement dernier.

Ainsi, l'Alliance Islamique de Bienfaisance (AIB), l'organisme regroupant les oulémas comoriens a appris avec une grande tristesse et chagrin la diffusion des caricatures dénigrant le Prophète Mohammad, paix et salut soient sur lui, ainsi qu'à la déclaration des autorités françaises de persister à commettre des offenses contre les croyants et à œuvrer à restreindre la pratique de l'Islam, intimider ses disciples et limiter ses centres.

L'Alliance islamique de Bienfaisance exprime sa condamnation et sa désapprobation de cette approche horrible et injustifiée et exprime son étonnement à ceux qui considèrent la moquerie des noirs un racisme, celle des juifs un antisémitisme, et les propos contre la femme une discrimination contre le genre mais quand il s'agit des propos contre l'Islam et l'atteinte ses saintetés c'est « une liberté d'expres-

sion ».

Il n'est en aucun cas permis à quiconque d'offenser la liberté de croyance et de culte, ni promouvoir le racisme et la haine, et il n'est pas de la sagesse de détruire les efforts des sages parmi les gens de connaissance dans la construction des bases de cohésion sociale et d'une vie d'ensemble paisible entre les membres de la société. Il n'est pas également logique de détruire les bases du respect mutuel entre les adeptes des cultures et des civilisations car tous cela ressemble à mettre de l'huile dans le feu de l'extrémisme et de l'exagération, et allumer les conflits religieux, sur lesquels les érudits et les penseurs ne cessent de verser de l'eau pour l'éteindre.

L'Alliance islamique de Bienfaisance affirme que se moquer du Messenger de Dieu Mohammad, Paix et salut soient sur lui, est une moquerie de tous ses frères prophètes, et une déclaration de guerre avec Allah : « Nous t'avons effectivement défendu vis-à-vis des moqueurs. Ceux qui associent à Allah une autre divinité. Mais ils sauront bientôt ». (Sourate Al-Hidjri aya 95-96).

Certes, la lutte humaine doit aujourd'hui se concentrer



sur le renforcement des bases de la fraternité, de justice et d'égalité et du respect des droits de l'homme à commencer par la protection des religions et des saintetés ainsi qu'à la protection des de la diversité, la construction d'un développement économique pour tous les peuples, au Nord et au Sud, et à se distancier de la provocation des conflits raciaux et religieux, et Allah est souverain en Son Commandement et parachèvera Sa lumière en dépit des hâisseurs.

Moroni le 13 Rabioul Awal 1422 Hégire, correspondant au 31/10/2020